Patrice HIRIBERRY
Expert-Comptable Associé
Commissaire aux comptes

Maïté LAFFERRERE-MICHEL
Expert-Comptable Associée
Commissaire aux comptes

LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Maison Régionale des Sports,
2 Avenue de l'Université
33400 Talence.

SOMMAIRE :

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

EXERCICE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Ce rapport contient 21 pages

HCA EXPERTS

Patrice HIRIBERRY
Expert-Comptable Associé
Commissaire aux comptes

Maïté LAFFERRERE-MICHEL
Expert-Comptable Associée
Commissaire aux comptes

LIGUE D'ATHLETISME
NOUVELLE AQUITAINE

Maison Régionale des Sports,
2, Avenue de l'Université
33400 Talence

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Aux Adhérents,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision d'Assemblée Générale du 1ier avril 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue d'Athlétisme Nouvelle Aquitaine relatifs à l'exercice clos de 12 mois le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur du 07 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Cabinet Lafferrère-Michel

Siège social : 13, avenue de Chavailles - Bât. F - 33520 BRUGES - Tél. : 05 56 11 89 12 - contact@hca-experts.com
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Aquitaine
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux
SARL au capital de 1 235 040 € - RCS Bordeaux 502 423 577 - TVA FR 62502423577 - APE 6920 Z

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'annexe au bilan, et plus particulièrement sa première partie. Votre association a décidé d'appliquer le règlement ANC 2018-06 de manière anticipée à compter de la clôture des comptes au 31 décembre 2019. Ainsi, il s'agit du premier exercice d'application de ce nouveau règlement.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné dans la partie du rapport relative au fondement de notre opinion, la première partie de l'annexe au bilan décrit que votre association a décidé d'appliquer le règlement ANC 2018-06 de manière anticipée à compter de la clôture des comptes au 31 décembre 2019. Ainsi, il s'agit du premier exercice d'application de ce nouveau règlement. L'application de ce règlement étant facultative sur cet exercice nous n'avons pas demandé la production de compte Proforma.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de méthode et la présentation qui en est faite.

Dans le cadre de notre appréciation de l'impact des événements survenus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, nous nous sommes assuré de l'absence de circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

PU

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BRUGES, le 05 novembre 2020

Patrice HIRIBERRY
Commissaire aux comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PY

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2019 Brut	31/12/2019 Amort. et Dépréc.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 047,22	2 819,47	227,75	467,48
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	16 582,89	16 582,89		
	Autres immobilisations corporelles	130 868,10	126 897,36	3 970,74	9 308,79
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	207 380,00		207 380,00	210 580,00
	TOTAL (I)	**357 878,21**	**146 299,72**	**211 578,49**	**220 356,27**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 107,60		1 107,60	2 627,70
	Avances et Acomptes versés sur commandes	13 497,30		13 497,30	12 267,34
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 498,22		8 498,22	1 652,40
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	74 496,83		74 496,83	70 125,57
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	718 907,46		718 907,46	662 466,83
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 540,76		2 540,76	4 233,20
	TOTAL (II)	**819 048,17**		**819 048,17**	**753 373,04**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**1 176 926,38**	**146 299,72**	**1 030 626,66**	**973 729,31**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 000,00	6 200,00
	(3) dont à plus d'un an				

PY

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	45 491,54	45 491,54
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	27 001,88	27 001,88
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	331 999,34	414 522,03
	Excédent ou déficit de l'exercice	**35 393,42**	**(82 522,69)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**439 886,18**	**404 492,76**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	**439 886,18**	**404 492,76**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 174,00	6 200,00
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**1 174,00**	**6 200,00**
Provisions	Provisions pour risques	14 290,76	15 948,09
	Provisions pour charges	35 839,00	28 184,00
	Total des provisions	**50 129,76**	**44 132,09**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 845,70	35 152,66
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	42 444,34	52 720,08
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	188 617,32	143 139,39
	Produits constatés d'avance	282 529,36	287 892,33
	Total des dettes	**539 436,72**	**518 904,46**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 030 626,66**	**973 729,31**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	35 393,42	(82 522,69)
(1) Dont à moins d'un an	539 436,72	518 904,46
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

PU

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	465 675,97	437 692,25
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		120,00
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	28 263,77	8 164,95
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	134 666,35	161 590,27
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	4 528,72	8 187,95
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 296,27	13 100,48
	Utilisations des fonds dédiés	6 200,00	
	Autres produits	112 059,30	114 884,25
	Total des produits d'exploitation	**762 690,38**	**743 740,15**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	1 440,10	(2 627,70)
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	421 795,80	483 232,81
	Aides financières	23 025,73	
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 278,97	4 222,38
	Salaires et traitements	201 598,60	234 422,54
	Charges sociales	62 838,91	81 661,62
	Dotation aux amortissements et dépréciations	5 577,78	11 725,26
	Dotation aux provisions	7 655,00	14 777,05
	Reports en fonds dédiés	1 174,00	6 200,00
	Autres charges	2 735,14	10 945,81
	Total des charges d'exploitation	**732 120,03**	**844 559,77**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**30 570,35**	**(100 819,62)**

P4

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**30 570,35**	**(100 819,62)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 043,07	6 112,42
	Total des produits financiers	**5 043,07**	**6 112,42**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**5 043,07**	**6 112,42**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**35 613,42**	**(94 707,20)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	180,00 600,00	12 855,05 2 513,65
	Total des produits exceptionnels	**780,00**	**15 368,70**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 000,00	159,00 3 025,19
	Total des charges exceptionnelles	**1 000,00**	**3 184,19**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(220,00)**	**12 184,51**
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**768 513,45** **733 120,03**	**765 221,27** **847 743,96**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**35 393,42**	**(82 522,69)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		8 505,00
Prestations en nature	220 500,00	217 700,00
Bénévolat		
TOTAL	**220 500,00**	**226 205,00**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations	220 500,00	217 700,00
Personnel bénévole		8 505,00
TOTAL	**220 500,00**	**226 205,00**

PU

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 030 627** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **768 513** euros et un total charges de **733 120** euros, dégageant un résultat de **35 393** euros

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**, il a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le Président de **LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le réglement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ce règlement est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Il peut, de manière volontaire, être appliqué avant cette date à compter de la date de parution du décret d'application.

Le Président de l'association a décidé d'appliquer le règlement ANC 2018-06 de manière anticipée à compter de la clôture des comptes au 31 décembre 2019.
Il s'agit du premier exercice d'application de ce nouveau règlement.

La première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

P4

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Faits caractéristiques
La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°220-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur.L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019.Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.
L'association a eu recours à l'activité partielle pour l'ensemble des salariés du 1er avril 2020 au 5 juin 2020, pour un salarié jusqu'au 12 juin 2020 et pour un second jusqu'au 19 juin 2020. Elle n'a pas sollicité à ce jour de prêt garanti par l'état.

Immobilisations
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes
Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les comptes comportent une créance ancienne de 14 291 € . Elle est provisionnée à 100%.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements d'indemnités de fin de carrière
Les engagements sont comptabilisés en provision.
A la clôture de l'exercice 2019 ils représentent 35 839 € .
Les hypothèses de calcul sont les suivantes :
- départ volontaire du salarié
- départ en retraite à 67 ans
- rotation du personnel : lente
- taux de charges de personnel : taux effectif de l'établissement
- augmentation moyenne annuelle des salaires : 1.00%
- taux d'actualisation : iBoxx

Provisions pour risques et charges

PM

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

La provision de 14 291 € correspond à une créance ancienne. Cette provision est reprise au rythme des encaissements sur créance.

Fonds dédiés
Les montants portés en fonds dédiés correspondent, à la clôture de l'exercice, à la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Subventions de fonctionnement
Les subventions de fonctionnement constituent un produit de l'exercice concerné, elle sont perçues en une seule fois ou en deux tranches.

Bénévolat et contributions volontaires
La mise à disposition des CTS pour 2.94 ETP a été valorisée à 220 500 € .

Effectif moyen
L'effectif moyen à la clôture est de 7,35 ETP.

pu

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	3 047,22					3 047,22
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 047,22					3 047,22
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 582,89					16 582,89
	Instal., agencement, aménagement divers	45 331,23					45 331,23
	Matériel de transport	27 735,00					27 735,00
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	67 763,72				9 961,85	57 801,87
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	157 412,84				9 961,85	147 450,99
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	210 580,00		3 000,00		6 200,00	207 380,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	210 580,00		3 000,00		6 200,00	207 380,00
	TOTAL	371 040,06		3 000,00		16 161,85	357 878,21

PU

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	2 579,74	239,73		2 819,47
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 579,74	239,73		2 819,47
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 582,89			16 582,89
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	27 735,00			27 735,00
	Matériel de bureau, mobilier	60 968,97	4 025,13	9 961,85	55 032,25
	Emballages récupérables et divers	42 817,19	1 312,92		44 130,11
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 104,05	5 338,05	9 961,85	143 480,25
	TOTAL	150 683,79	5 577,78	9 961,85	146 299,72

PU

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	28 184,00	7 655,00		35 839,00
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	15 948,09		1 657,33	14 290,76
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**44 132,09**	**7 655,00**	**1 657,33**	**50 129,76**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**44 132,09**	**7 655,00**	**1 657,33**	**50 129,76**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation		7 655,00	1 657,33	
	- financières				
	- exceptionnelles }				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	207 380,00	3 000,00	204 380,00
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	8 498,22	8 498,22	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	15 868,58	15 868,58	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	58 628,25	58 628,25	
	Charges constatées d'avance	2 540,76	2 540,76	
	TOTAL DES CREANCES	292 915,81	88 535,81	204 380,00
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 845,70	25 845,70		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	19 578,94	19 578,94		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 231,22	22 231,22		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	634,18	634,18		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	188 617,32	188 617,32		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	282 529,36	282 529,36		
	TOTAL DES DETTES	539 436,72	539 436,72		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

P4

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2019
Fonds propres sans droit de reprise	45 491,54				45 491,54
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	27 001,88				27 001,88
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	414 522,03	(82 522,69)			331 999,34
Excédent ou déficit de l'exercice	(82 522,69)	82 522,69	35 393,42		35 393,42
Situation nette	**404 492,76**		**35 393,42**		**439 886,18**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**404 492,76**		**35 393,42**		**439 886,18**

PH

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros	Fds dédiés clôture 31/12/2018	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2019	
			Montant global	dont rembours-ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subvention Conseil Régional marche no	1 500,00		1 500,00				
Subvention CNDS Tous en forme en Nou	4 700,00		4 700,00				
Subvention CRNA nouvelles tenues		1 174,00				1 174,00	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	6 200,00	1 174,00	6 200,00			1 174,00	

PU

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**2 540,76**
charges diverses d'exploitation courante		2 540,76	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**2 540,76**

P4

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**282 529,36**
Part des licences 2020		249 876,01	
Part des mutations 2020		15 946,68	
Part des cotisations 2020		15 666,67	
Part Label hors stade 2020		690,00	
Part Ekiden Brive 2020		100,00	
Part Marathon Pays Basque 2020		250,00	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**282 529,36**

P4

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2019	31/12/2018
Dons en nature		
Prestations en nature Mise à disposition des CTS de Nouvelle Aquitaine par le Ministère chargé des Sports	220 500,00	217 700,00
Bénévolat	220 500,00	217 700,00
Total	220 500,00	217 700,00

Répartition par nature de charges	31/12/2019	31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations Mise à disposition des CTS de Nouvelle Aquitaine par le Ministère chargé des Sports	220 500,00	217 700,00
Personnel bénévole	220 500,00	217 700,00
Total	220 500,00	217 700,00

PY